



Courrier d'une société de recouvrement mandaté par créancier

Par **TOULON47**, le **02/03/2015** à **00:39**

Bonjour,

Je rembourse un plan de surendettement sur 8 ans, à l'issue les dettes seront effacées.

Je viens de recevoir un courrier simple de la part d'une société de recouvrement qui est mandaté par un créancier dont le contenu est le suivant :

« Vous bénéficier d'un plan de réaménagement de votre dossier de crédit dans le cadre de la procédure de surendettement.

Ce plan prévoit un règlement par mensualité puis le solde de votre dossier.

Concernant le xxxxxxxx, la somme de 2509,15 euros sera à régler le 04/01/2020. »

Est-ce que je dois répondre à ce courrier car le rembourse ment sur 8 ans ce termine le 05/08/2019 et la somme qui sera effacée est différente de celle annoncé sur le courrier.

Merci de vos réponses.